

DEFINITION	Aménage et entretien des espaces verts et des décors végétaux, d'intérieur ou d'extérieur.
-------------------	---

CRITERES	DESCRIPTION SUCCINCTE	DESCRIPTION DETAILLEE
Contenu de l'activité	Travaux de simple exécution	Prépare les sols et réalise des plantations Entretien les massifs extérieurs, ou décors d'intérieur Souffle les feuilles Désherbe manuellement
Responsabilité dans l'organisation du travail	Reçoit des instructions précises	Se conforme aux consignes et instructions détaillées du chef d'équipe
Autonomie	Simple adaptation aux conditions générales de travail sur chantier	
Initiative	Respect des règles d'hygiène et de sécurité	Respecte les mesures collectives de prévention mises en place Porte impérativement ses équipements de protection individuelle (E.P.I.) Informe immédiatement son chef d'équipe de tout accident, même léger, survenu sur le lieu du travail (ou au cours du trajet) Sécurise le chantier et son environnement
Technicité	Niveau d'accueil des ouvriers	
	Emploi de l'outillage courant de la profession	Prend soin de ses outils et matériels Utilise des outils de travaux manuels (rateau, pelle, binette, etc.)
Compétences par formation ou expérience	Débutant sans formation et/ou sans expérience dans l'emploi concerné	

Nom du salarié :	Signature :	Observations :
Prénom du salarié :		
Date :		